



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A





Stage Jeune PPD Dimanche 19 novembre

Le CD13 lance de nouveaux les stages sportifs pour les jeunes ayant plus d'une année de pratique sportive en club, s'orientant vers de la compétition.

L'objectif est de faire progresser le niveau de performance des jeunes (poussin dernière année à junior) du département à travers des stages où seront abordés la technique et les différents facteurs de la performance.

LIRE LE PLAN DE PERFORMANCE DÉPARTEMENTAL CI-JOINT

Les stages se déroulent :

	Zone OUEST	Zone EST
Lieu	Istres	Massilia
Adresse	Complexe Sportif Plaine Davini, Route de la Cabane Noire 13800 Istres	38 Avenue de la gare Saint-Menet 13011 Marseille
Horaire	9h30 -12h30	

INSCRIPTION OBLIGATOIRE: Sur le site du CD13:

http://www.arc-cd13.fr

Affiliation FFTA: 011.3000 Code APE: 9312Z N° SIRET: 421 781 238 000 41 e-mail : arc.cd13@gmail.com http://www.arc-cd13.fr/ Elisabeth GERARDIN : 06.21.70.17.61 CD13 - chez Elisabeth GERARDIN 4 lot les Vignerolles - 1333 PELISSANNE

Plan Performance Départemental

Notre objectif: Le CD13 lance de nouveaux stages sportifs pour les jeunes ayant plus d'une année de pratique sportive en club, s'orientant vers de la compétition. L'objectif est de faire progresser le niveau de performance des jeunes (poussin dernière année à junior) du département à travers des stages où seront abordés la technique et les différents facteurs de la performance.

Qui : Tous les jeunes archers qui souhaitent pratiquer la compétition peuvent s'inscrire. Nous comptons aussi sur les présidents et les entraîneurs de club pour encourager leurs archers à s'inscrire.

Comment ça va se passer ?

Les stages seront encadrées par un entraîneur professionnel diplômé d'état et auront lieu les dimanches matin, 5 dates avant été retenues entre octobre et 2023 et février 2024 :

- 08 octobre (½ journée Istres/Massilia)
- o 25 octobre (1 journée Marignane)
- 19 novembre (½ journée Istres/Massilia)
- o 05 janvier (journée Marignane)
- o 04 février (1/2 journée Istres/Massilia)

Le nombre maximum de participants par stage est fixé à 15 archers par lieu de stage. La priorité des inscriptions d'un stage à l'autre étant donnée aux archers ayant déjà participé au(x) stage(s) précédant.

Où?



Pour minimiser les déplacements, le département à été divisé en deux. Toutes les formations de la partie Ouest se passeront à Istres et celles de la partie Est à Marseille

L'inscription se fera sur le site du CD13.

Engagement

Dans un souci de suivi des archers et donc d'efficacité, il convient que les archers participer s'engagent tous entrainements, sauf raison exceptionnelle.

Le CD13, en cas d'absence répétée, se réserve le droit de rayer l'archer des listes du stage.

CD13 - chez Elisabeth GERARDIN Affiliation FFTA: 011.3000 e-mail: arc.cd13@gmail.com Code APE: 9312Z http://www.arc-cd13.fr/ 4 lot les Vignerolles - 13330 PELISSANNE Elisabeth GERARDIN: 06.21.70.17.61

N° SIRET: 421 781 238 000 33